PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

PANTHÉON-ASSAS UNIVERSITÉ PARIS

CRDI
Centre de recherche de droit international privé et du commerce international

COLLOQUE

LE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ DES ÉTATS ARABES ENTRE PARTICULARISME ET UNIVERSALISME. ASPECTS D'ACTUALITÉ

12 novembre 2026
Centre Panthéon - Salle des conseils (Aile Soufflot, Esc. M, 2e étage)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 11 NOVEMBRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Le Centre de recherche de droit international privé et du commerce international (CRDI) organise le 12 novembre prochain, conjointement avec le Centre d'études des droits du monde arabe (CEDROMA) de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth un colloque intitulé : **Le droit international privé des États arabes entre universalisme et particularisme- Aspects d'actualité**

Programme

10h- Accueil des participants
Léna GANNAGÉ, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

10h15 Panel 1- Le poids des particularismes

Modérateur : Samuel FULLI-LEMAIRE, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas

1°- La place de la tradition

Le modèle égyptien de droit international privé : genèse, réception et défis contemporains.
Karim EL CHAZLI, Conseiller juridique à l'Institut suisse de droit comparé.

2°- Les mutations récentes

Le droit international privé de l'Émirat de Dubaï, entre rupture et continuité
Marie GORÉ, Professeur émérite de l'Université Paris-Panthéon-Assas
L'avènement des règles matérielles dans le droit international privé de la famille. L'exemple des Émirats arabes unis
Léna GANNAGÉ, Professeur à l'Université Paris-Panthéon-Assas.

12h- Débat

14h 30 Panel 2 – La tentation de l'universalité

Modérateur : Louis d'AVOUT, Professeur à l'Université Paris-Pantéhon-Assas

1°-Quels domaines ?

Les contrats internationaux, un terrain propice à l'universalité des solutions ?
Marie-Claude NAJM, Doyen de la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth

2°-Quelles méthodes ?

La méthode de la reconnaissance des situations comme vecteur d'universalité du droit de la famille. L'exemple du Liban
Roula EL-HUSSEINI BEGDACHE, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth.

15h 30- Débat suivi d'une pause.

3°- Quelles sources de réglementation ?

16h15- Les droits fondamentaux

L'ordre public en droit international privé tunisien au prisme des droits fondamentaux : Une évolution vers l'universalisme ?
Souhayma BEN ACHOUR, Professeur à la Faculté de droit et des sciences politiques de Tunis, Unversité El Manar

Le droit conventionnel

L'adhésion des États arabes aux conventions de La Haye de droit international privé. Quel bilan ? Quelles perspectives ?
Christophe BERNASCONI, Secrétaire général de la Conférence de La Haye de droit international privé

Débat

17h30 Conclusions générales
Ali MEZGHANI, professeur agrégé de droit privé

Inscription obligatoire, avant le 11 novembre, auprès de Laurence TACQUARD